

DECRET N° 2008-583 DU 20 OCTOBRE 2008

portant ratification du Contrat de financement signé le 10 décembre 2007 entre la République du Bénin et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans le cadre du financement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Cotonou et ses agglomérations Phase II.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2008-05 du 24 septembre 2008 portant autorisation de ratification du Contrat de financement signé le 10 décembre 2007 entre la République du Bénin et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la Ville de Cotonou et ses agglomérations - Phase II ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant Composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié, le Contrat de financement d'un montant de treize millions (13.000.000) d'euros soit huit milliards cinq cent millions (8.5 000.00.000) de francs CFA, signé le 10 décembre 2007, entre la République du Bénin et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans le cadre du financement du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Cotonou et ses agglomérations Phase II et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

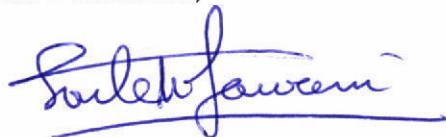
Fait à Cotonou, le 20 octobre 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



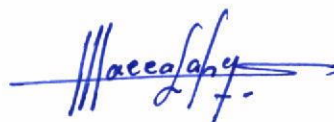
Dr Boni Y A Y I

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI

Le Ministre des Mines, de l'Energie
et de l'Eau,



Sacca LAFIA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 4 MMEE 4 AUTRES
MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-
INSAE- 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 JO 1.-